

Chers adhérents,

J'espère que ce mail vous trouvera en bonne santé. Comme vous le savez, les mesures de confinement prises par le Gouvernement dans le cadre de la pandémie de Covid-19 prendront fin le 11 mai 2020. A compter de cette date, les activités de la MDA reprendront progressivement. Pour assurer la reprise de ces activités dans les meilleures conditions de sécurité, un plan de reprise a été élaboré. Les mesures arrêtées sont les suivantes :

- **La MDA ré ouvrira ses portes à compter du 11 mai prochain** aux associations permanentes et aux associations effectuant des réservations ponctuelles.
- **Les rassemblements dans les salles seront limités à 10 personnes** afin de pouvoir garantir la distanciation de sécurité (1 personne par table, occupation d'1 chaise sur 2.)
- **Une équipe d'agents municipaux sera présente du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.** Nos services de distribution de courrier, réservation de salles et interventions techniques reprendront donc.
- Pour les réservations faites en dehors de ces horaires, des badges d'accès seront distribués pour un accès autonome à la structure.
- Toutes **les associations seront accueillies par la porte côte parking.** Un marquage au sol aidera à faire respecter la distanciation. Du **gel hydroalcoolique sera disponible à l'entrée** et **l'ascenseur sera limitée à 2 personnes à la fois.**
- **Le Sas d'entrée** où se trouve l'agent d'accueil **sera accessible à 1 personne à la fois.** Le copieur sera désinfecté après chaque utilisation.
- Les toilettes seront approvisionnés régulièrement en savon et papier pour les mains.

En outre, la société S2N qui est en charge de l'entretien de la structure est intervenue durant 2 jours pour un nettoyage et une désinfection des locaux (hors bureaux loués). Elle reprendra son service d'entretien à partir du 11 mai, quotidiennement, tôt le matin. Pour compléter le travail de S2N, un agent municipal sera dédié à la désinfection des communs : Ascenseur, interrupteurs, rampes d'escalier... et à l'approvisionnement de savon et papier mains dans la plage horaires évoquée ci-dessus. **Une désinfection sera donc assurée plusieurs fois par jour.**

Les agents municipaux seront équipés de masques et de gants.

Dans l'intérêt de tous, je vous demande de suivre strictement les mesures d'hygiène et de sécurité mises en place. Je vous invite à porter un masque ou une visière lors de vos activités dans l'enceinte de la structure.

Au plaisir de vous retrouver bientôt à la MDA.

Bien cordialement.

Lydie ZENASNI

Responsable Maison des Associations

84, rue du Faubourg de Paris 59300 Valenciennes